



# Conseil économique et social

Distr. générale  
24 février 2016  
Français  
Original : anglais/français

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2016

23 mai-1<sup>er</sup> juin et 10 juin 2016

### Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général\*

Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association internationale pour la liberté religieuse .....	3
2. International Association of Homes and Services for the Ageing .....	4
3. Association Internationale des Soldats de la Paix .....	5
4. Centre international du commerce et du développement durable .....	6
5. Chambre internationale de la marine marchande .....	8
6. Commission électrotechnique internationale .....	9
7. International Harm Reduction Association .....	11
8. International Peacebuilding Alliance .....	12
9. Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement ..	13
10. Association internationale de la sécurité sociale .....	15
11. Association internationale des travaux en souterrain .....	16

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



12. Union internationale pour la taxation des biens fonciers et le libre-échange . . . . .	17
13. Union internationale du notariat latin . . . . .	18
14. Jana Utthan Pratisthan. . . . .	20
15. Union japonaise pour les libertés civiles . . . . .	21

## 1. Association internationale pour la liberté religieuse

### Statut consultatif général, 1995

#### Introduction

L'Association internationale pour la liberté religieuse, organisation ayant son siège à Londres, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, compte 13 sections nationales et 38 groupes de membres qui mènent des activités dans plus de 13 pays. Elle gère cinq centres régionaux en Inde (bureau de l'Asie du Sud), au Japon, en Europe et aux États-Unis d'Amérique.

#### Objectifs, mission et principales activités

L'Association a poursuivi ses travaux, en s'appuyant sur l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, pour empêcher que les États ou des institutions nationales n'exercent une discrimination agressive pour des raisons de religion ou de conviction – protégeant ainsi les communautés victimes de persécutions ou de discrimination religieuse. Elle a mis en place des programmes destinés à favoriser l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans des pays où sévit l'intolérance religieuse et à promouvoir la formation de jeunes cadres.

#### Changements à signaler

Les statuts organiques de l'organisation ont été modifiés en 2014 lors de la tenue conjointe de la réunion quadriennale générale et du 34<sup>e</sup> Congrès mondial, qui s'est tenue au Royaume-Uni. À l'issue de cette manifestation, le bureau du secrétariat d'Osaka (Japon) a été transféré à Londres. Les placements de l'organisation sont détenus au Royaume-Uni.

#### Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, quelque 2 750 personnes en Inde ont bénéficié de 55 séminaires de formation. L'organisation a mis sur pied le Congrès mondial quadriennal à Birmingham (Royaume-Uni) en août 2014. Axé sur le thème « Challenges for Religious Freedom in the digital age » (Liberté religieuse : les enjeux à l'ère du numérique), il a rassemblé quelque 200 participants.

#### Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- 16<sup>e</sup> à 28<sup>e</sup> sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme);
- 15<sup>e</sup> à 21<sup>e</sup> sessions extraordinaires du Conseil des droits de l'homme;
- Session 6/20 de l'examen périodique universel, en particulier pendant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles de cet examen pour les pays suivants : Philippines, Inde, Pakistan, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Kenya, Bahreïn, ex-République yougoslave de Macédoine, Israël, Bangladesh et République islamique d'Iran;
- 3<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> sessions du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, à Genève (Suisse); et

- 12<sup>e</sup> session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, à New York.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation coopère étroitement avec le Comité des droits de l'homme. Elle assure le secrétariat du Comité pour la liberté de religion et de croyance et est un membre actif à la fois du Comité des ONG sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme et du Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les préoccupations mondiales.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune précision sur le sujet.

## **2. International Association of Homes and Services for the Ageing**

### **Statut consultatif spécial, 2003**

#### **Introduction**

International Association of Homes and Services for the Ageing (IAHSA) dispose maintenant d'un solide réseau et est présente dans 30 pays. L'organisation a pour mission de relier et d'appuyer les soignants, les promoteurs immobiliers et les prestataires de services dans le monde entier, afin d'améliorer la qualité de vie d'une population vieillissante.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

Ses objectifs consistent à améliorer la qualité des services offerts; d'échanger des connaissances, des mécanismes de soutien et des idées; d'assurer des activités de sensibilisation et de formation; d'apporter son soutien au perfectionnement des cadres et de promouvoir l'innovation; de favoriser la recherche appliquée et de faire ressortir sa pertinence vis-à-vis des politiques et pratiques; de collaborer étroitement avec les organes internationaux afin de renforcer l'engagement qui consiste à tirer parti des possibilités qu'offre la société vieillissante et relever les défis qu'elle pose; enfin, de promouvoir le développement et l'adoption de nouvelles technologies.

#### **Changements à signaler**

Une nouvelle section vient d'être créée en Chine, à savoir IAHSA-Chine. L'organisation renforce sa stratégie, l'accent étant mis sur la recherche appliquée en vue de constituer un corpus d'informations factuelles qui influenceront sur les politiques et pratiques.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation est un membre actif du Comité des ONG sur le vieillissement. Elle appuie les travaux de l'Organisation des Nations Unies alors qu'elle analyse non seulement les questions relatives au vieillissement, mais aussi celles qui ont trait à la famille, aux femmes et à la santé. L'organisation présente régulièrement des rapports sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies, par le biais de son

bulletin d'information et de son site Web. Elle a vivement encouragé son réseau à contribuer à la campagne « Le monde que nous voulons ».

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation participe régulièrement aux réunions du Comité des ONG sur le vieillissement. Elle a présenté à la fois des déclarations orales et des exposés écrits aux sessions du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, se faisant le défenseur des intérêts des personnes âgées d'un bout à l'autre du monde.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation prête son concours au Conseil économique et social.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Étant donné que le vieillissement ne fait pas expressément partie des objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation préconise son inclusion dans la liste des objectifs de développement durable. Elle a présenté des observations à ce sujet et coopère étroitement avec le Comité des ONG sur le vieillissement à cette fin.

### **3. Association internationale des Soldats de la Paix**

#### **Statut consultatif général, 1995**

##### **Introduction**

L'Association internationale des Soldats de la Paix a été créée en 1988 en France. L'organisation rassemble les civils et les soldats qui ont mené des opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis 1948.

##### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation fournit une assistance à la lutte antimines dans les situations d'urgence humanitaire et octroie une aide humanitaire. Les démineurs et le personnel de l'organisation demeurent à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et ont participé à diverses opérations. Certains membres de l'Association proposent également leurs services dans d'autres domaines de la lutte contre les mines, tels que le déminage et l'enlèvement, le retrait et la destruction des restes explosifs de guerre, les activités de sensibilisation connexes, l'assistance aux victimes, enfin la sensibilisation au danger des mines.

##### **Changements à signaler**

L'organisation a ouvert de nouveaux bureaux en Mongolie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque.

##### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation participe à des activités de déminage. Elle a signé un Mémorandum de coopération avec le Service de la lutte antimines (SLAM) en 2013. Cette même année, elle a mis sur pied la Journée internationale des Casques bleus

des Nations Unies au Palais des Nations, à Genève (Suisse) ainsi qu'au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris (France). En outre, l'organisation participe chaque année au programme annuel de hautes études, à Genève. Enfin, en 2013, elle a créé la médaille connue sous le nom de « Grand-Croix de la Commémorative de la Paix » à l'intention de personnes ayant contribué à la promotion de la culture de la paix, notamment les chefs d'États.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes, entre autres :

- Convention sur certaines armes classiques (CCAC);
- Réunion annuelle de la Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques;
- Programme de travail intersessions, réunions des comités permanents de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, à Genève;
- Réunion intersessions de la Convention sur les armes à sous-munitions; et
- Participation aux sessions du Conseil des droits de l'homme, à Genève.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation collabore avec l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Elle coopère avec le Service de la lutte antimines (SLAM) dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC). Enfin, elle a signé un Protocole d'accord avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), relatif à l'Académie mondiale pour la paix.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association a mené des actions humanitaires et a fait don de matériel et de produits médicaux à des hôpitaux au Togo et en Somalie. D'autre part, dans tous les pays où l'organisation est présente, elle veille à ce que la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies ou la Journée du souvenir dédiée à la mémoire des soldats de la paix morts au combat soient commémorées chaque année.

## **4. Centre international du commerce et du développement durable**

### **Statut consultatif spécial, 2003**

#### **Introduction**

Fondée en 1996, le Centre international du commerce et du développement durable est une organisation à but non lucratif indépendante, ayant son siège à Genève (Suisse).

### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation s'emploie à promouvoir le développement durable par le biais de l'élaboration de politiques en matière commerciale à l'échelon mondial. L'organisation accomplit sa mission grâce à trois grandes catégories d'activité : la réalisation d'études et d'analyses impartiales, la concertation sur les principes d'action ainsi que la recherche et l'analyse.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation œuvre à l'édification de collectivités mieux informées, soutient un dialogue axé sur les orientations fondamentales et donne aux parties prenantes les moyens d'intervenir de manière efficace sur les questions de politique commerciale ayant un impact sur le développement durable au niveau national et mondial.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé de manière effective à plus d'une centaine de réunions organisées par les Nations Unies. À titre d'exemple, elle participe de manière périodique aux réunions suivantes :

- Manifestations parallèles que l'organisation met sur pied chaque année à l'occasion de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à Durban (Afrique du Sud) en 2011; à Doha (Qatar), en 2012; à Varsovie (Pologne), en 2013; et à Lima (Pérou), en 2014;
- Manifestations parallèles que l'organisation met sur pied, consacrées au thème « Trade and Climate Change Day » (Journée du commerce et des changements climatiques) et présentation d'exposés à chaque session de juin des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Bonn (Allemagne); et
- Participation aux réunions périodiques du comité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et/ou à ses manifestations parallèles, ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'OMPI.

En outre, l'organisation a participé à de nombreuses manifestations organisées par les organismes des Nations Unies, notamment : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a organisé conjointement de nombreuses manifestations avec des organismes des Nations Unies au cours de la période considérée, notamment avec la FAO, la CNUCED et l'OMS. Elle a également collaboré sur des publications communes avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre du commerce international et la CNUCED.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation s'emploie à promouvoir le développement d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, fiable et non discriminatoire afin de réaliser l'objectif 8 des OMD. Elle traite les besoins spécifiques des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement par le biais d'initiatives qui recouvrent le renforcement des capacités juridiques, la protection des savoirs traditionnels, la facilitation du commerce, ainsi que la mise en place de marchés plus équitables. L'organisation s'emploie à assurer la viabilité environnementale par le biais d'initiatives se rapportant à l'énergie durable, aux biens et services pour la protection de l'environnement et à l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation. L'organisation vise à réaliser l'objectif 1 des OMD, grâce à des initiatives se proposant d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire les distorsions sur les marchés agricoles.

## **5. Chambre internationale de la marine marchande**

### **Statut consultatif spécial, 1971**

#### **Introduction**

La Chambre internationale de la marine marchande (CIMM) est la principale association commerciale rassemblant les propriétaires de navires à l'échelon international. L'organisation représente tous les secteurs et métiers et recouvre plus de 80 % de la flotte marchande mondiale.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

L'objectif de l'organisation est de promouvoir les intérêts des propriétaires et des exploitants de navires sur toutes les questions ayant trait à la politique maritime et à l'exploitation des navires.

#### **Changements à signaler**

En 2012, la Chambre internationale de la marine marchande (CIMM) et la Fédération internationale des armateurs ont fusionné pour former une organisation unique. Cela étant, la Chambre internationale de la marine marchande continue à utiliser le sigle CIMM lorsqu'elle représente la profession lors de négociations avec l'Organisation internationale du Travail (OIT).

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation participe à toutes les réunions du comité de l'Organisation maritime internationale (OMI), ainsi qu'aux réunions d'autres organismes des Nations Unies, comme indiqué ci-dessous.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Les représentants de l'organisation ont participé, à Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), aux sessions suivantes des comités qui relèvent de l'Organisation maritime internationale :

- Comité de la sécurité maritime (89<sup>e</sup> à 93<sup>e</sup> sessions) : 11 au 20 mai 2011, 16 au 25 mai 2012, 26 au 30 novembre 2012, 12 au 21 juin 2013, 14 au 23 mai 2014;
- Comité de la protection du milieu marin (62<sup>e</sup> à 67<sup>e</sup> sessions) : 11 au 15 juillet 2011, 27 février au 2 mars 2012, 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012, 13 au 17 mai 2013, 31 mars au 4 avril 2014, 13 au 17 octobre 2014;
- Comité juridique (98<sup>e</sup> à 101<sup>e</sup> sessions) : 4 au 8 avril 2011, 16 au 20 avril 2012, 15 au 19 avril 2013, 28 avril au 2 mai 2014;
- Comité de facilitation (37<sup>e</sup> à 39<sup>e</sup> sessions) : 5 au 9 septembre 2011, 8 au 12 avril 2013, 22 au 26 septembre 2014.

L'organisation a également assisté à toutes les réunions de l'Assemblée et du Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) au cours de la période considérée. La Chambre internationale de la marine marchande (CIMM), en tant que Fédération internationale des armateurs, coordonne les avis des employeurs des transports maritimes au cours de discussions tripartites menées avec l'OIT et participe aux réunions de celle-ci à Genève (Suisse).

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La Chambre internationale de la marine marchande (CIMM) mène à l'heure actuelle une campagne pour promouvoir la ratification d'un certain nombre d'instruments maritimes internationaux par des États, notamment des instruments spécifiques de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT). La CIMM réalise des ouvrages à l'intention des compagnies de transport maritime, notamment des guides des meilleures pratiques et des directives relatives à la mise en œuvre des règlements internationaux, dont une grande partie se réfère et promeut les Conventions de l'OMI et de l'OIT.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation organise des débats sur la définition de nouvelles mesures de protection de l'environnement, notamment la réduction des émissions de dioxyde de carbone engendrées par le transport maritime, afin de réaliser l'objectif 7 des OMD. Elle œuvre en faveur de l'accès libre et non discriminatoire au marché mondial des transports maritimes et fait campagne contre les mesures protectionnistes de certains pays qui pourraient entraîner une distorsion du marché, afin de réaliser l'objectif 8 des OMD.

## **6. Commission électrotechnique internationale**

### **Statut consultatif spécial, 1979**

#### **Introduction**

Fondée en 1906, la Commission électrotechnique internationale (CEI) est une organisation mondiale qui élabore et publie les normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation s'emploie à promouvoir la coopération mondiale et la participation effective de tous les pays au commerce mondial en matière d'électrotechnologie; à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, hors réseau et sur réseau; à accroître la sûreté et l'efficacité des dispositifs électriques et électroniques individuels ainsi que celles des systèmes d'infrastructure; enfin, à renforcer la sécurité des zones exposées aux dangers d'explosion.

### **Changements à signaler**

L'organisation s'est élargie et compte maintenant parmi ses membres la République populaire démocratique de Corée et la République de Moldova. Quarante-trois pays participent à l'heure actuelle au Programme des pays affiliés à la CEI, les derniers en date étant l'Azerbaïdjan, le Soudan du Sud et Saint-Kitts-et-Nevis.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation gère à titre gratuit un Programme des pays affiliés à l'intention des pays en développement afin de favoriser leur compréhension et leur participation au processus de normalisation et de vérification de la conformité aux normes des dispositifs et systèmes électrotechniques. L'organisation coopère étroitement avec l'initiative intitulée Énergie durable pour tous afin de promouvoir l'accès universel à l'énergie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation assiste périodiquement aux réunions du Comité des obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en qualité d'observateur et rédige un rapport sur ses activités. L'organisation contribue activement au cours thématique que l'OMC consacre aux obstacles techniques au commerce et participe régulièrement aux ateliers régionaux de l'OMC. L'organisation a participé en tant qu'observateur au Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi qu'au Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation se tient en rapport avec les organismes des Nations Unies suivants (directement ou par le biais de son Comité technique) : l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), et l'Organisation maritime internationale (OMI), entre autres. L'organisation coopère régulièrement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE). En outre, l'organisation fait rapport au Comité des obstacles techniques au commerce (3 fois par an) et reçoit des délégations de l'OMC à son bureau central.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Par le biais de ses activités, l'organisation appuie l'accès universel à l'énergie. Dans ce cadre, l'organisation coopère avec l'initiative intitulée Énergie durable pour tous et facilite l'accès des pays en développement aux normes pour les modules photovoltaïques. L'accès de tous à des services énergétiques fiables, que ce soit par réseaux coordonnés ou par systèmes hors réseau contribue à bien des égards à plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté, l'autonomisation des femmes, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, et la sécurité alimentaire.

## **7. International Harm Reduction Association**

### **Statut consultatif spécial, 2007**

#### **Introduction**

International Harm Reduction Association est une grande organisation non gouvernementale qui s'emploie à promouvoir et à élargir l'appui à la réduction des risques au niveau international.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

L'Association s'efforce de réduire les risques liés aux drogues en encourageant des politiques et pratiques de santé publique basées sur des données probantes et des approches de la politique antidrogue fondées sur les droits de la personne, par le biais d'un programme intégré de recherche, d'analyse, de sensibilisation et de renforcement de la société civile.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association contribue aux objectifs de l'Organisation dans le domaine du VIH et des droits de l'homme, en particulier grâce à l'action qu'elle mène pour évaluer l'état d'avancement de la réduction des risques, obtenir l'appui financier y relatif et défendre les droits fondamentaux des consommateurs de drogues.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a participé aux réunions suivantes :

- Commission des stupéfiants [Nations Unies], à Vienne (Autriche), en mars 2011, 2012, 2013, 2014;
- Réunion de haut niveau sur le VIH/sida, à New York, en juin 2011;
- Conseil des droits de l'homme, à Genève (Suisse), en septembre 2011, où elle a prononcé une allocution;
- Consultation mondiale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur la prévention, le traitement, les soins et le soutien en

matière de VIH dans les prisons, à Vienne (Autriche), 16 au 17 octobre 2014; et

- Réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), à Genève (Suisse), en décembre 2014, où elle a prononcé une allocution.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association coopère régulièrement avec les organismes des Nations Unies pour ce qui est des activités relevant de son mandat. Il s'agit notamment d'une collaboration périodique avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), afin de fournir des apports et de contribuer à l'évaluation externe d'une gamme de rapports et d'autres documents. L'Association fait également partie du Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants, du Groupe de travail de la société civile de l'ONUDD et du Groupe stratégique consultatif des Nations Unies sur l'injection de drogue et le VIH.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association appuie l'objectif 6 des OMD se rapportant au VIH, par le biais des activités suivantes :

- La supervision du renforcement des services de réduction des risques au moyen du rapport intitulé « État général de la réduction des risques dans le monde » en 2012 et 2014;
- La supervision des financements internationaux en faveur des services de réduction des risques depuis 2010; et
- La promotion d'une approche des politiques en matière de lutte contre la drogue qui soit fondée sur les droits de l'homme et l'élimination de la violation des droits fondamentaux des usagers de drogues.

## **8. International Peacebuilding Alliance**

### **Statut consultatif spécial, 2007**

#### **Introduction**

International Peacebuilding Alliance est une organisation pour la consolidation de la paix internationale, dont le siège se trouve à Genève (Suisse), avec des bureaux à Abidjan (Côte d'Ivoire), Bruxelles (Belgique), Guatemala (Guatemala), Nairobi (Kenya), New York (États-Unis d'Amérique) et Stockholm (Suède). L'organisation fournit un appui aux initiatives de consolidation de la paix lancées en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation s'emploie à aider les acteurs locaux et nationaux ainsi que la communauté internationale à relever plus efficacement les défis que représentent la prévention et le règlement des conflits et la reconstruction après conflit. L'organisation promeut des processus politiques ouverts en garantissant une

participation effective des parties prenantes marginalisées de premier plan, par le biais de stratégies et de mécanismes qui sont adaptés à chaque contexte.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation prend part et contribue aux efforts de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies. Par le biais de son équipe consultative internationale chargée de la consolidation de la paix, elle apporte un appui consultatif direct à l'Organisation dans divers pays ainsi qu'au Siège.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Grâce à sa présence à Genève, New York et Nairobi, l'organisation participe régulièrement aux réunions informelles et formelles et contribue aux débats portant sur la consolidation de la paix. Par exemple, l'Alliance a été invitée à présenter des observations au Groupe d'experts de haut niveau dans le cadre de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation collabore avec plusieurs organismes des Nations Unies à la fois au Siège et sur le terrain. L'organisation et son partenaire malien, l'Institut malien de recherche-action pour la paix collaborent avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et ont échangé des informations touchant au processus national de consultation qui ont permis d'identifier les principaux obstacles à la paix. En outre, l'organisation a participé au séminaire des représentants spéciaux des Nations Unies et facilité la tenue d'un atelier consacré aux difficultés d'une intervention dans une zone de conflit.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

En aidant les sociétés déchirées par la guerre à trouver les moyens de surmonter les causes profondes des conflits, l'organisation aide à ouvrir la voie au développement durable dans des sociétés fragiles.

## **9. Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement**

### **Statut consultatif spécial, 1975**

#### **Introduction**

L'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement rassemble les acteurs mondiaux des industries du pétrole et du gaz dont l'objectif est de tenter d'apporter une réponse aux problèmes environnementaux et sociaux.

### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation s'attache à promouvoir une industrie pétrolière et gazière dont les actions et les produits ont été renforcés pour répondre aux attentes de la société en matière de performance environnementale et sociale.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'association a mis sur pied des ateliers communs avec l'Organisation maritime internationale (OMI) en Malaisie et à Bahreïn ainsi que 25 manifestations nationales et régionales en Afrique en 2011 et 2012. L'association a participé activement aux réunions du Groupe technique sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures de l'OMI, qui se sont tenues au siège de l'OMI, à Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). En outre, l'association a également élaboré des documents sur les bonnes pratiques qui sont largement utilisés en tant que manuels de référence par la profession.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'association a participé à de nombreuses réunions durant la période considérée :

- Deuxième, troisième, quatrième et cinquième réunions du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure, à Chiba (Japon), 24 au 28 janvier 2011; à Nairobi (Kenya), 30 octobre au 4 novembre 2011; à Punta del Este (Uruguay), 27 juin au 2 juillet 2012; à Genève (Suisse), 13 au 18 janvier 2013;
- Vingt et unième session du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, 27 au 29 juin 2011; et
- Réunions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du partenariat Proteus du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (CMSC), en 2011, 2012, 2013 et 2014.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation coopère activement avec l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, entre autres. L'organisation coopère avec le PNUE et le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (CMSC), afin de définir les zones clés pour la biodiversité dans un « Guide de la biodiversité de A à Z ». Elle participe aux réunions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle était également présente lors de la relance du Partenariat pour des carburants et véhicules propres du PNUE, en octobre 2012, à Londres, et a pris part au débat qui s'est ensuivi.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable, est essentiel pour réduire la pauvreté et améliorer la santé publique, accroître la productivité, renforcer la compétitivité, et promouvoir la croissance économique.

## **10. Association internationale de la sécurité sociale**

### **Statut consultatif général, 1979**

#### **Introduction**

L'Association internationale de la sécurité sociale est un organisme faisant autorité à l'échelon mondial, qui publie les normes professionnelles régissant les administrations de sécurité sociale. Fondée en 1927 sous les auspices de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Association comprend plus de 340 organisations membres, réparties dans plus de 160 pays.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

L'Association promeut l'excellence dans le domaine de l'administration de la sécurité sociale par le biais de directives professionnelles, d'expertise, de services, et d'un appui destiné à favoriser l'émergence de systèmes de sécurité sociale et de politiques dynamiques dans les pays membres et d'un bout à l'autre du monde.

#### **Changements à signaler**

Durant la période triennale 2011-2013, l'Association a renforcé sa présence afin d'assurer la diffusion des connaissances pratiques et offrir des services spécifiques orientés vers des objectifs précis qui relèvent directement des mandats des institutions membres.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Des administrations de sécurité sociale bien gérées, performantes et fiables contribuent au progrès individuel, social et économique.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association participe aux réunions de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organismes s'occupant de questions de sécurité sociale et de protection sociale et est membre du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales intervenant dans le domaine de la sécurité sociale, en particulier l'OIT. L'organisation appuie les objectifs de l'OIT et s'engage à promouvoir l'ensemble de ses instruments, notamment dans le domaine de la sécurité sociale.

## **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association apporte une contribution active aux travaux de l'OIT en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et des nouveaux objectifs de développement durable. Elle prône l'inclusion des cibles relatives à la sécurité sociale et à la protection sociale dans les objectifs de développement durable.

## **11. Association internationale des travaux en souterrain**

### **Statut consultatif spécial, 1987**

#### **Introduction**

L'Association internationale des travaux en souterrain a été créée en 1974 en tant que fédération d'États membres, et regroupe à l'heure actuelle 73 pays.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

Les principaux objectifs de l'Association sont de sensibiliser l'opinion publique et les responsables de la prise de décisions aux avantages uniques du souterrain, notamment les avantages sociaux et écologiques; de gérer et minimiser les risques et d'assurer la sécurité dans toutes les activités de percement de tunnels; enfin, de s'engager résolument dans la voie du développement durable.

#### **Changements à signaler**

L'Association a créé un Comité sur les nouvelles technologies (Comité ITATech) en 2011 et un Groupe de jeunes membres en 2013. Treize nouveaux États membres ont adhéré à l'Association durant la période considérée.

#### **Contribution à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a participé à la réunion du Groupe consultatif sur l'aménagement urbain et du Dispositif mondial du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe en 2012. Elle s'est également associée à la campagne « Rendre les villes résilientes ». Elle a pris part aux manifestations parallèles qui ont eu lieu pendant la réunion du Conseil des Gouverneurs du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Nairobi (Kenya), en 2012, et a participé aux travaux du groupe d'experts d'ONU-Habitat consacrés à l'évacuation des eaux usées en milieu urbain. Depuis 2013, l'Association, par le biais du Comité Itacus, est activement engagée dans les travaux du Groupe d'experts sur la gestion du drainage urbain. En 2014, Itacus a également organisé une manifestation parallèle et assuré une session de formation lors du Forum urbain mondial à Medellin (Colombie).

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a participé au Sommet sur le climat, qui a eu lieu à New York en septembre 2014. En juin 2014, Itacus a participé, aux côtés du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, à une réunion au cours de laquelle le cadre de référence du Groupe consultatif sur l'aménagement urbain a été finalisé. L'Association a participé à deux sessions du comité préparatoire, qui se sont tenues en juillet et novembre 2014, au titre de la Conférence mondiale des

Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, prévue en mars 2015, à Sendai (Japon).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association coopère étroitement avec ONU-Habitat et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. Itacus assure la vice-présidence du Groupe consultatif sur l'aménagement urbain. D'autre part, un mémorandum d'accord avec ONU-Habitat a été signé en 2012 et a été reconduit en 2014.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

En 2014, l'Association a participé à plusieurs séminaires en vue de contribuer à sensibiliser l'opinion publique à l'utilisation qui pourrait être faite de l'espace souterrain pour faire face aux changements climatiques, en particulier dans les mégapoles. Par le biais de son Comité Itacus, l'Association a réalisé plusieurs vidéos montrant comment l'utilisation de l'espace souterrain contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Association a pris la parole au cours de plusieurs conférences consacrées au thème « L'utilisation de l'espace souterrain et les objectifs du Millénaire pour le développement », notamment en Thaïlande, au Myanmar et dans les Émirats arabes unis.

## **12. Union internationale pour la taxation des biens fonciers et le libre-échange**

### **Statut consultatif spécial, 2003**

#### **Introduction**

Fondée en 1926, l'Union internationale pour la taxation des biens fonciers et le libre-échange est une organisation internationale ouverte à tous, qui est régie par un Conseil exécutif de 15 membres.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

L'organisation s'efforce de remédier à l'inégalité des revenus et d'accorder la liberté individuelle avec le droit des communs par le biais de l'allègement de la charge fiscale pesant sur le travail et la productivité tout en recouvrant des revenus non gagnés – la « rente économique » – de la terre, des ressources naturelles, des services écosystémiques et d'autres valeurs créées par les communautés.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation fait rapport sur les travaux de l'ONU. Sa contribution principale consiste à présenter des mécanismes de financement précis, équitables et concrets qui permettront de recueillir des fonds destinés à couvrir les coûts engendrés par la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Organisation. L'organisation a publié et diffusé des documents pendant des réunions de l'ONU, dont un rapport sur le financement, intitulé « Commons Rent Public Finance for

Climate Mitigation and Sustainable Development »; un rapport sur la fiscalité, intitulé « Commons Rent/Land Value Tax Policy for Sustainable Cities and Human Settlements »; et enfin, un autre rapport intitulé « The Human Right to the Earth ».

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

De février 2011 à juin 2012, l'organisation a participé à des débats ainsi qu'à l'examen du document soumis pour approbation finale pendant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin 2012. Elle s'est également rendue en mission en Amérique du Sud afin de sensibiliser les pays de ce continent à l'acuité du problème de la protection de l'environnement, rappelant par ailleurs l'importance de l'expression « terre nourricière ». L'organisation s'est mise en rapport avec les représentants d'États-nations afin de leur demander de soutenir la thèse selon laquelle « La terre appartient à tout le monde »; ainsi, la meilleure façon de partager la terre serait d'appuyer les politiques financières qui suppriment la charge fiscale pesant sur le travail et la production, choisissant, à l'inverse, de recouvrer la « rente des biens communs » (« revenus non gagnés » ou « excédent de valeur ») qui est tirée des biens de la nature – à savoir, la terre et les ressources naturelles.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation coopère avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Réseau mondial d'outils fonciers en participant à plusieurs des manifestations ou réunions organisées par ces entités. Elle suit de très près le processus sur le financement du développement et a contribué de manière non négligeable aux négociations sur la question de l'après-2015.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a mis au point un certain nombre de documents consacrés à des projets de mise en œuvre de la politique fiscale se rapportant aux biens fonciers. Ces politiques sont consignées dans les documents fondateurs d'ONU-Habitat. L'organisation fait le point des progrès réalisés en matière de politique fiscale se rapportant aux biens fonciers sur son site Web.

## **13. Union internationale du notariat latin**

### **Statut consultatif spécial, 1979**

#### **Introduction**

L'Union internationale du notariat latin (UINL) est une ONG internationale. Fondée en 1948, l'institution compte désormais 86 notariats membres.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

Le but de l'institution est de promouvoir, coordonner et développer la fonction et l'activité notariales dans le monde entier. Elle en assure la dignité et l'indépendance pour un meilleur service aux personnes et à la société en général. Elle a pour objectifs d'appuyer des actions d'intérêt social (le titrement); de nouer

des partenariats avec les organisations internationales; de favoriser la circulation des actes notariés; de développer un réseau mondial du notariat (RMN); et de favoriser la formation professionnelle.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'organisation aide les pays en voie de développement à se doter d'un système moderne de titres fonciers. Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les notaires participent à la rédaction de « directives volontaires internationales » dans le domaine du foncier et contribuent à l'élaboration de normes de référence à l'intention des acteurs du foncier. Avec la Commission du droit international, les notaires promeuvent l'accès sécurisé et équitable à la terre et les droits fonciers des pauvres. En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les notaires apportent leur expertise auprès des fonctionnaires internationaux.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a fait une déclaration orale lors de la dix-neuvième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève (Suisse), le 14 mars 2012; et a assisté à la vingt-deuxième et à la vingt-cinquième session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2013 et 2014. Elle a organisé une conférence sur l'application du droit des femmes en collaboration avec la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CoNGO) et l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) le 25 mai 2012 (à Genève, Suisse). Elle a pris contact avec le Secrétaire du Comité des droits des personnes handicapées pour apporter sa collaboration à l'application de la Convention internationale pour la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées, en novembre 2014.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation est en relation constante avec les bureaux des Nations Unies à New York, à Genève, et à Vienne, ainsi qu'avec la CoNGO et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune information fournie.

## **14. Jana Utthan Pratisthan**

### **Statut consultatif spécial, 2007**

#### **Introduction**

Jana Utthan Pratisthan est une organisation non gouvernementale apolitique qui mène des études et des recherches sur des sujets et questions dont le caractère et les dimensions sont nationales et transnationales.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

La mission de Jana Utthan Pratisthan-Népal est d'éliminer la discrimination fondée sur la caste et sur l'intouchabilité afin de promouvoir et d'assurer la protection des droits de l'homme de la communauté dalit ainsi que de renforcer son autonomisation politique et socioéconomique. La stratégie de l'organisation englobe cinq domaines majeurs : droits fondamentaux, sensibilisation et maillage de réseaux, développement social et économique, recherche et diffusion de publications, enfin éducation.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation a créé un mouvement de solidarité internationale en faveur des droits de l'homme des dalits du Népal, en particulier grâce au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (Nations Unies), du Conseil économique et social, du Conseil des droits de l'homme et du processus de l'examen périodique universel. Elle a pris des mesures afin de réduire la pauvreté qui sévit chez les dalits et d'autres groupes défavorisés dans le district de Mahottari, au Népal. Elle a mis en place un réseau de médias à l'échelon du district qui traite des questions relatives à la discrimination. Elle mène des recherches, des études ainsi que des évaluations sur différents thèmes et publie des rapports et des ouvrages qui s'y rattachent.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé de manière constructive au premier examen périodique universel du Népal en 2011. Elle a également pris part à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui s'est tenue du 26 au 30 août 2014, à New York.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation coopère étroitement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Népal. Elle a évoqué la question des droits des dalits et de la place qu'ils occuperaient dans la nouvelle Constitution ainsi que les droits des jeunes et des adolescents relatifs à l'éducation et aux objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation appuie le Programme PNUD pour un processus constitutionnel participatif au Népal. L'organisation reçoit également le soutien de l'UNESCO en ce qui concerne le processus de renforcement de la constitution et la prise en charge des jeunes et des adolescents.

## **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation prend part à des discussions portant sur l'atténuation de la pauvreté au Népal avec des organisations de la société civile et des organismes de l'État.

## **15. Union japonaise pour les libertés civiles**

### **Statut consultatif spécial, 2003**

#### **Introduction**

L'Union japonaise pour les libertés civiles est une organisation à but non lucratif indépendante, qui milite en faveur de la protection des droits de l'homme. Fondée en 1947, et ayant son siège à Tokyo (Japon), elle compte quelque 500 membres, notamment des juristes, des experts, des journalistes ainsi que des étudiants.

#### **Objectifs, mission et principales activités**

Son objectif consiste à protéger et à promouvoir les droits fondamentaux de toutes les personnes, indépendamment de leurs croyances, de leur confession et de leurs opinions politiques.

#### **Changements à signaler**

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, elle a acquis le statut particulier d'association reconnue d'utilité publique auprès du Cabinet du Premier Ministre du Gouvernement japonais, ce qui a modifié par là même son régime juridique.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Les membres de l'organisation évaluent les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et présentent des rapports aux organes ayant un lien avec l'ONU. L'organisation a soumis les rapports parallèles suivants, en coopération avec d'autres organisations non gouvernementales :

- Examen périodique universel du Japon, en octobre 2012;
- Rapport sur le troisième examen périodique du Japon, présenté au Comité des droits économiques, sociaux et culturels en mai 2013;
- Rapport sur le sixième examen périodique du Japon, présenté au Comité des droits de l'homme, en juillet 2014; et
- Observations finales concernant les septième à neuvième rapports périodiques du Japon, soumis en un seul document, au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, en août 2014. L'organisation, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, a appelé l'attention des participants sur la situation créée par l'exclusion des écoles coréennes du Fonds d'appui aux frais scolaires pour l'enseignement secondaire, ce qui a amené le Comité à exprimer sa préoccupation face à ce problème.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé à la onzième session du Comité des droits de l'homme, qui a eu lieu à Genève (Suisse), du 7 au 25 juillet 2014, au cours de laquelle le rapport périodique du Japon a été examiné.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a adhéré au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en janvier 2008. Le 19 octobre 2014, elle a tenu un symposium sur la discrimination raciale au Japon, notamment sur le discours haineux.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a mis au point des directives relatives à la responsabilité sociale des entreprises afin d'aider les entreprises japonaises à assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun de trouver un travail décent et productif. Pour ce qui est de l'objectif 3 des OMD, l'organisation a soutenu l'action en justice engagée par une employée qui avait fait l'objet d'une rétrogradation à la suite d'un congé parental. La plaignante a eu gain de cause devant le Tribunal de grande instance de Tokyo en novembre 2011.

---